

Mairie de VILLEXANTON

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre du mois d'octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix huit heure trente sous la présidence de Monsieur TERRIER Guy, le maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2022

PRÉSENTS : Mmes : POUSSIN Amélie, DE JOUSSINEAU Isabelle, Mrs : JOLLY Didier, LOP Benoit, MENON Bertrand, TOURNOIS Ludovic, YVON Jean-Claude

ABSENTS EXCUSES : SICOT Luc ayant donné pouvoir à LOP Benoit, SAUGER Jordane

SECRÉTAIRE DE SEANCE : POUSSIN Amélie

-----  
2022 – 020 ENQUÊTE PUBLIQUE CHEMIN RURAL

Vu la délibération n°2021-003 du 28 janvier 2021,

Vu la délibération n°2021-12 du 14 avril 2021,

Vu la délibération n°2022-14 du 13 juin 2022,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu à Villexanton du 7 septembre 2022 au 21 septembre 2022 inclus,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 27 septembre 2022,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents : 8 voix pour, 0 abstention, 1 contre décide :

- Prend acte du rapport du commissaire enquêteur et décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur.
- De mettre en demeure les riverains de faire une offre d'achat de la parcelle concernée.
- Autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré pour copie conforme,  
le 2 novembre 2022

Le Maire  
Guy TERRIER

Le secrétaire de séance  
Amélie POUSSIN



Mairie de VILLEXANTON

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre du mois d'octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix huit heure trente sous la présidence de Monsieur TERRIER Guy, le maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2022

PRÉSENTS : Mmes : POUSSIN Amélie, DE JOUSSINEAU Isabelle, Mrs : JOLLY Didier, LOP Benoit, MENON Bertrand, TOURNOIS Ludovic, YVON Jean-Claude

ABSENTS EXCUSES : SICOT Luc ayant donné pouvoir à LOP Benoit, SAUGER Jordane

SECRÉTAIRE DE SEANCE : POUSSIN Amélie

-----  
2022 – 021 ENQUÊTE PUBLIQUE PASSAGE RELIANT  
GRANDE RUE A LA RUE PELÉE

Vu la délibération n°2021-003 du 28 janvier 2021,

Vu la délibération n°2021-12 du 14 avril 2021,

Vu la délibération n°2022-14 du 13 juin 2022,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu à Villexanton du 7 septembre 2022 au 21 septembre 2022 inclus,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 27 septembre 2022,

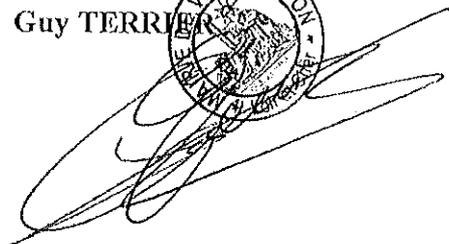
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents : 7 voix pour, 2 abstentions, 0 contre décide :

- Prend acte du rapport du commissaire enquêteur et décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur.
- De mettre en demeure les riverains de faire une offre d'achat de la parcelle concernée.
- Autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré pour copie conforme,  
le 2 novembre 2022

Le Maire

Guy TERRIER



Le secrétaire de séance  
Amélie POUSSIN



Mairie de VILLEXANTON

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre du mois d'octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à dix huit heure trente sous la présidence de Monsieur TERRIER Guy, le maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2022

PRÉSENTS : Mmes : POUSSIN Amélie, DE JOUSSINEAU Isabelle, Mrs : JOLLY Didier, LOP Benoit, MENON Bertrand, TOURNOIS Ludovic, YVON Jean-Claude

ABSENTS EXCUSES : SICOT Luc ayant donné pouvoir à LOP Benoit, SAUGER Jordane

SECRÉTAIRE DE SEANCE : POUSSIN Amélie

2022 – 022 ENQUÊTE PUBLIQUE EXCROISSANCE DE LA RUE VILLEPENSIER

Vu la délibération n°2021-003 du 28 janvier 2021,

Vu la délibération n°2021-12 du 14 avril 2021,

Vu la délibération n°2022-14 du 13 juin 2022,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu à Villexanton du 7 septembre 2022 au 21 septembre 2022 inclus,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 27 septembre 2022,

*Le Maire, Guy TERRIER sort de la salle pour ne pas prendre part au vote, étant concerné par ce dossier.*

Un conseiller demande le vote à bulletin secret.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents : 5 voix pour, 1 abstention, 2 contre décide :

- Prend acte du rapport du commissaire enquêteur et décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur.
- De mettre en demeure les riverains de faire une offre d'achat de la parcelle concernée.
- Autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré pour copie conforme,  
le 2 novembre 2022

**Le Maire**  
**Guy TERRIER**

**Le secrétaire de séance**  
**Amélie POUSSIN**



Accusé de réception en préfecture  
041-214102923-20221020-MAIRIE DE VILLEXANTON-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2022  
Date de réception en préfecture : 09/11/2022